

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 14 AVRIL 2021**

L'an Deux Mille Vingt et Un, le Quatorze Avril à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 8 avril, s'est réuni au Gymnase de La Canéda en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Maire.

**Présents** : Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Christophe NAJEM, Madame Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Madame Marie-Pierre VALETTE, Madame Elise BOUYSSOU, Monsieur Guy STIEVENARD, Monsieur Patrick ALDRIN, Monsieur Carlos DA COSTA, Madame Marlies CABANEL, Monsieur Marc PINTA-TOURRET, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Nadine PERUSIN, Monsieur Romain CARRIERE, Madame Véronique LIVOIR, Monsieur Jean-René BERTIN, Madame Claudine MULLER, Monsieur Toufik BENCHENA, Madame Carole DELBOS, Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET, Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE, Monsieur Luis FERREYRA.

**Procuration**: Madame Alexia KHAL à Monsieur Romain CARRIERE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Madame Véronique LIVOIR.

**2021-55 PERSONNEL COMMUNAL – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL SERVICE EDUCATION**

Rapporteur : Mme VALETTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE la signature de la convention de mise à disposition d'un agent du cadre d'emplois des adjoints administratifs, à temps complet, et ce dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020, pour une période d'un an au service Education ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux Budgets Primitifs 2020.

**2021-56 FISCALITE - VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES ET ETAT 1259 COM**

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité (8 abstentions : Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET et Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE, Monsieur Luis FERREYRA) :

DECIDE de fixer les taux comme proposé ci-dessous :

- Taxe Foncier Bâti : 67.72 % (41.74 % taux communal inchangé + 25.98 % taux départemental)
- Taxe Foncier Non Bâti : 165.62 %

**2021-57 BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET GENERAL**Rapporteur : M. le Maire et Mme VALETTE

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 contre : Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET et 3 abstentions : Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE, Monsieur Luis FERREYRA) :

DIT que le Budget Primitif a été voté chapitre par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre ou opération en section d'investissement.

<b><u>Budget Général</u></b>		
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
VOTE	18 554 000.00 €	16 971 579.63 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	1 582 420.37 €
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 554 000.00 €</b>	<b>18 554 000.00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	5 974 333.33 €	6 114 855.73 €
RESTES A REALISER N-1	409 829.18 €	728 144.27 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	458 837.49 €	0.00 €
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>6 843 000.00 €</b>	<b>6 843 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>25 397 000.00 €</b>	<b>25 397 000.00 €</b>

**2021-58 BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE EAU**Rapporteur : Mme LAGOUBIE

Le Conseil Municipal, à la majorité (6 abstentions : Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET et Monsieur François COQ) :

DIT que le Budget Primitif « Eau » a été voté par chapitre en section d'exploitation et par chapitre ou opération en section d'investissement.

<b><u>Budget Annexe « Eau »</u></b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	825 000.00 €	448 684.37 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	376 315.63 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>825 000.00 €</b>	<b>825 000.00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	596 766.57 €	1 052 839.09 €
RESTES A REALISER N-1	574 233.43 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €	118 160.91 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 171 000.00 €</b>	<b>1 171 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 996 000.00 €</b>	<b>1 996 000.00 €</b>

## **2021-59 BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : Mme LAGOUBIE

Le Conseil Municipal, à la majorité (6 abstentions : Monsieur Basile FANIER, Madame Célia CASTAGNAU, Monsieur Gérard GATINEL, Madame Rachel DORLEANS, Monsieur Marc BIDOYET et Monsieur François COQ) :

DIT que le Budget Primitif « Assainissement » a été voté par chapitre en section d'exploitation et par chapitre ou par opération en section d'investissement.

<b><u>Budget Annexe « Assainissement »</u></b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	1 155 000.00 €	651 950.02 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	503 049.98 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>1 155 000.00 €</b>	<b>1 155 000.00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	1 012 701.66 €	1 325 000.00 €
RESTES A REALISER N-1	251 021.44 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	61 276.90 €	0.00 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 325 000.00 €</b>	<b>1 325 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 480 000.00 €</b>	<b>2 480 000.00 €</b>

**2021-60 BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE EGLISE SAINTE MARIE**Rapporteur : Mme VALETTE

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention : Monsieur François COQ) :

DIT que le Budget Primitif « Eglise Sainte Marie » a été voté par chapitre en section d'exploitation et d'investissement.

<b><u>Budget Annexe « Ste Marie »</u></b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	102 000.00 €	54 635.05 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	0.00 €	47 364.95 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>102 000.00 €</b>	<b>102 000.00 €</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	66 852.63 €	68 000.00 €
RESTES A REALISER N-1	0.00 €	0.00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 147.37 €	0.00 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>68 000.00 €</b>	<b>68 000.00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>170 000.00 €</b>	<b>170 000.00 €</b>

**2021-61 BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL ET DE CONGRES**Rapporteur : Mme VALETTE

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention : Monsieur François COQ) :

DIT que le Budget Primitif « Centre Culturel et de Congrès » a été voté par chapitre en sections d'exploitation et d'investissement.

<b><u>Budget Annexe « Centre Culturel et de Congrès »</u></b>		
EXPLOITATION		
	DEPENSES D'EXPLOITATION	RECETTES D'EXPLOITATION
VOTE	876 231,16 €	1 024 500,00 €
RESTES A REALISER N-1		
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	148 268,84 €	
<b>TOTAL SECTION EXPLOITATION</b>	<b>1 024 500,00 €</b>	<b>1 024 500,00 €</b>

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
VOTE	462 375,00 €	445 463,41 €
RESTES A REALISER N-1	22 875,00 €	28 000,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		11 786,59 €
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>485 250,00 €</b>	<b>485 250,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 509 750,00 €</b>	<b>1 509 750,00 €</b>

**2021-62 CINEMA REX – COVID 19 – SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
[Rapporteur : M. NAJEM](#)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable à l'attribution d'une subvention par le Conseil Départemental au Cinéma Rex ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment la convention.

**2021-63 ANIMATION DU PATRIMOINE – PUBLICATIONS LIEES AUX EXPOSITIONS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE**  
[Rapporteur : M. PINTA-TOURRET](#)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le tarif proposé de 5 €.

**2021-64 POLITIQUE IMMOBILIERE – DESAFFECTATION A L'USAGE DU PUBLIC ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DES BATIMENTS JOUBES**  
[Rapporteur : Mme LAGOUBIE](#)

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions : Monsieur François COQ, Madame Maryline FLAQUIERE, Monsieur Luis FERREYRA) :

CONSTATE la désaffectation d'un ensemble immobilier cadastré section BE n° 94 et 95 en tant qu'il n'est plus à l'usage d'un service public, et qu'il n'est plus ouvert au public ;  
PRONONCE le déclassement de ces bâtiments et parcelles du domaine public de la commune ;

DECIDE de les intégrer dans le domaine privé communal.

**Décisions du Maire en vertu des délégations qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal (article L 2122.22 du CGCT) depuis la dernière séance :**

- *Décision du Maire – Convention ODP Compost'ere*
- *Décision du Maire – Assignation BESSE\_Désignation ARCIS FAYAT*

La séance est levée.

*Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché en mairie sur les panneaux officiels prévus à cet effet.*